

Code Natura 2000 : A 082

Busard Saint-Martin

Carte d'identité

Nom scientifique : *Circus cyaneus*

Classification : oiseau, rapace

Taille : 44-52 cm

Poids : 300 à 700 g, le mâle est nettement plus léger que la femelle

Présence en Wallonie : toute l'année, surtout en hiver

Nid : au sol dans des céréales

Nombre d'œufs : 4 à 6

Nombre de nidification : 1 par an

Hivernage : Europe, dans les zones sans trop de neige

Alimentation : petits rongeurs, petits passereaux, reptiles, gros insectes

Protection : maintien des landes, protection des nids dans les cultures



© J. Fouarge

Identifier

Du haut de la butte, la vue est imprenable sur la plaine. Il fait froid et les jours qui raccourcissent annoncent la venue imminente de l'hiver. De grands groupes de pigeons ramiers passent sans cesse en direction du sud. Le vent est assez fort et les passereaux ont des difficultés à migrer. Ils se regroupent en bandes au sol pour se ravitailler en attendant de meilleures conditions. Un oiseau gris clair aux bouts des ailes noires surgit au loin. Il vole au ras du sol, donne quelques battements d'ailes suivis d'un vol plané. Il s'approche des passereaux qui décollent paniqués. À leur vue, l'oiseau accélère et décroche de sa trajectoire. Il déploie ses longues pattes jaunes et tente de capturer une alouette qui lui échappe grâce à une rafale de vent. Ce mode de chasse est typique du busard Saint-Martin. Ce rapace passe ses journées à arpenter les plaines agricoles (tant les cultures que les prairies) et les landes à la recherche de nourriture.

Le busard Saint-Martin est un peu plus petit qu'une buse variable, il est aussi nettement plus effilé. Le mâle est gris clair sur le dessus, blanc sur le dessous et à la base de la queue. Il a aussi le bout des ailes noir. Il se différencie du busard cendré par sa silhouette plus massive et l'absence de barres noires dans les ailes. C'est aussi le seul busard que l'on observe en hiver dans nos contrées.

La femelle et les jeunes sont moins remarquables. Ils ont le dessus brun avec la base de la queue blanche et le dessous clair mais fortement rayé (poitrine et dessous des ailes).

Observer

Le busard Saint-Martin est présent dans toute l'Europe. Les oiseaux du nord migrent vers le sud du continent en hiver. En Wallonie, on rencontre des busards Saint-Martin en migration et en hivernage dans les plaines agricoles, dans les fagnes et les landes. Quelques couples nichent irrégulièrement en Hesbaye et dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Il y a entre 0 et 2 couples nicheurs chaque année. C'est nettement moins qu'au début du siècle dernier où l'espèce nichait encore régulièrement dans les landes et les Hautes-Fagnes, milieux qui sont en régression chez nous.

En Europe, le busard Saint-Martin installe son nid dans des landes sèches ou humides, dans des tourbières, des pelouses ou de vastes coupes à blanc. Depuis quelques temps, à ces habitats naturels ou semi-naturels, s'ajoutent les friches et les cultures (céréales, colza...).

Le busard Saint-Martin capture des petits mammifères (rongeurs, petits lapins...), des oiseaux (petits et moyens), des reptiles, des amphibiens et de gros insectes. En milieu agricole, l'abondance de campagnols des champs influence la nidification du busard Saint-Martin car ce rongeur est sa proie principale. Lors du nourrissage des jeunes, le mâle possède un domaine vital de 25 km² contre un seul km² localisé autour du nid pour la femelle.

Protéger

Les principaux problèmes que rencontrent les busards Saint-Martin sont l'accumulation des pesticides (parti-



© P. Melon

culièrement les rodenticides anticoagulants) dans les organes, la destruction directe suite à l'utilisation de pièges ou d'appâts empoisonnés destinés à la lutte contre d'autres espèces. Le dérangement des nichées lors de travaux agricoles ou de passages répétés peut aussi provoquer l'abandon du site. La moisson qui emporte souvent les jeunes non volants encore au nid est également devenue une menace significative.

En cas de nidification supposée au cœur d'une parcelle, il est indispensable de faire appel à des ornithologues spécialistes de l'espèce. Certains d'entre eux ont créé un groupe de travail sur les busards. Il a pour but de rechercher les nids, d'informer les agriculteurs de la présence de busards dans leurs parcelles et de protéger les nids lors de la moisson, en accord avec l'agriculteur et avec l'aide du DNF qui compensera alors financièrement l'agriculteur des éventuelles pertes causées par la sauvegarde du nid.

De façon générale, en milieu agricole, il est également intéressant de mettre en œuvre des mesures favorables à la faune des cultures. L'implantation de mesures agri-environnementales permet de limiter les pesticides, de créer des zones de nourrissage voire de nidification.

Les rodenticides et les pesticides seront évités dans les parcelles abritant une nidification et fortement limités à proximité de celles-ci. Le piégeage et l'usage d'appâts empoisonnés non spécifiques seront également proscrits.

Les prairies de fauche humides, les cariçaies et les mégaphorbiaies servant encore de terrain de chasse aussi bien en migration qu'en période de nidification seront préservées.

Dans les zones naturelles ou semi-naturelles potentielles à l'installation du busard Saint-Martin (ou dans les sites ayant déjà abrité une nidification), les gestionnaires veilleront à gérer de façon très extensive les habitats et à maintenir de grandes superficies de milieux ouverts en limitant les plantations et l'envahissement naturel par les feuillus ou les résineux. On maintiendra cependant les haies ainsi que quelques arbres isolés et quelques bouquets plus denses de feuillus. Les plantations seront évitées dans les parcelles les plus favorables.

Le dérangement à proximité du nid ou des dortoirs est une cause d'abandon du site par l'espèce. Il faudra donc veiller à empêcher le dérangement humain et limiter les travaux (gyrobroyage, dégagements...) à proximité du nid ou des dortoirs ou à les postposer à des périodes moins dérangeantes.

Enfin, les sangliers, source réelle de dérangement, seront contrôlés si leur population est en déséquilibre avec le milieu.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

